



Mairie de Cannes

**MOUGINS**  
CÔTE D'AZUR  
FRANCE



**Mandelieu**  
**La Napoule**  
CÔTE D'AZUR



**LE CANNET**  
CÔTE D'AZUR

Monsieur Bernard GONZALEZ  
Monsieur le Préfet  
Préfecture des Alpes-Maritimes  
CADAM  
06286 Nice Cedex 3

Cannes, le 09 AOUT 2019

REF : AM/CP/2019/D/ 4812

OBJET : PROPOSITION FINANCEMENT QUADRIPARTITE ETUDE ALTERNATIVE TRAJECTOIRE VOLS

Monsieur le Préfet,

Plus de 50 000 personnes, domiciliées sur les communes de la Roquette-sur-Siagne, Mougins, Mouans-Sartoux, Pégomas, Cannes, Mandelieu, le Cannet et Mougins, sont survolées par les avions et hélicoptères atterrissant sur l'aéroport de Cannes-Mandelieu, ce qui engendre des nuisances sonores significatives, au regard des nombreuses plaintes, notamment relayées par l'ADNA (Association de Défense contre les Nuisances Aériennes), présidée par Monsieur Albert DAUPHIN.

Comme il a été proposé à plusieurs reprises à la Direction Générale de la Sécurité de l'Aviation Civile, une solution envisagée pour réduire de façon significative le nombre d'habitants impactés par ces survols serait de compléter la trajectoire actuellement adoptée pour les atterrissages, dite VPT 17 et surnommée « le trombone », au profit d'une trajectoire par le Nord-Ouest afin d'éviter le parcours exclusif au-dessus des collines de Cannes, Le Cannet, Mouans-Sartoux, Mougins et la Roquette-sur-Siagne. Il conviendrait également d'étudier le recours aux atterrissages par la mer et d'examiner la possibilité d'améliorer l'utilisation de la VPT 17 pour en limiter les nuisances.

Or, force est de constater que ces requêtes, pourtant soutenues et relayées par l'ensemble des Maires et résidents des communes du bassin de vie cannois, n'ont pour l'instant pas abouti, ni donné lieu à une expérimentation, malgré la réponse écrite de la DSAC adressée à l'Agglomération Cannes Lérins en date du 3 septembre 2018, précisant « qu'elle a chargé la Direction des services de la navigation aérienne (DSNA) d'approfondir toutes les possibilités de vol aux instruments pour la desserte de l'aéroport de Cannes portant tant sur les approches conventionnelles s'appuyant sur des moyens au sol, que sur les approches guidées par satellite. La DSAC suivra et accompagnera ce dossier afin de contribuer à l'identification d'une solution sûre et répondant aux attentes des différentes parties prenantes. »

En outre, la demande de l'ADNA d'obtenir la communication mensuelle des tracés et trajectoires des vols, requête appuyée par le Sous-Préfet, à l'instar de ce qui est effectué avec l'association du DRAPO pour l'aéroport d'Orly, nous semble légitime et réalisable, afin de garantir à tout citoyen l'accès à l'information concernant la qualité de son cadre de vie. Depuis l'été 2018, une seule transmission aurait été fournie par l'aéroport Cannes Mandelieu, ce qui limite considérablement les analyses et complexifie les relations entre le tissu associatif, les élus et les professionnels et démontre inutilement un manque de transparence.

Parallèlement, même si des mesures de réduction des nuisances ont déjà été prises par l'aviation civile, nous constatons de plus en plus de survols d'hélicoptères à des attitudes jugées excessivement basses, de surcroît au-dessus de zones urbanisées.

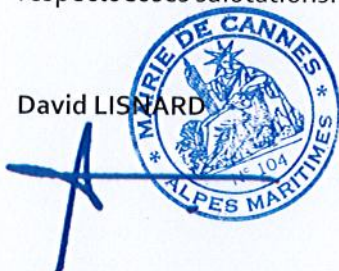
Aussi et pour toutes ces raisons, nous souscrivons à la préconisation de l'ADNA et proposons, dans un souci commun d'apaisement de la situation et de transparence des données analysées, de faire appel à un cabinet d'études indépendant et spécialisé dans l'examen des trajectoires de vols, l'entreprise CGX, basée à Castres. S'agissant des modalités de financement de l'étude et de l'aide que nous pourrions apporter, nous souhaiterions un partage pour tiers entre l'Etat, les communes et collectivités concernées et l'Aéroport Cannes-Mandelieu. Ainsi, la charge financière de cette dernière serait répartie équitablement et chacune des parties prenantes serait associée à ce projet.

Attractivité économique et environnement préservé sont pleinement conciliables, si chacun agit avec bon sens et cohérence, dans un souci permanent du bien commun, ce dont nous sommes convaincus.

Restant à votre disposition pour tout complément, nous espérons que notre proposition retiendra votre attention.

Sachant pouvoir compter sur votre écoute, nous vous prions de croire, Monsieur le Préfet, à l'assurance de nos respectueuses salutations.

David LISNARD



Maire de Cannes  
Président de l'Agglomération Cannes Lérins

Richard GALY



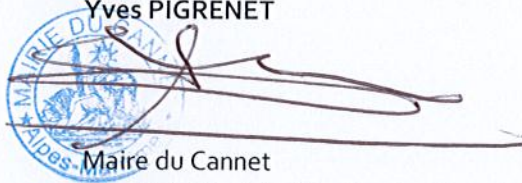
Maire de Mougins  
Premier Vice-Président de l'Agglomération Cannes Lérins  
en charge des transports  
Conseiller Régional Provence-Alpes-Côte d'Azur

Sébastien LEROY



Maire de Mandelieu  
Vice-Président de l'Agglomération Cannes Lérins

Yves PIGRENET



Maire du Cannet  
Vice-Président de l'Agglomération Cannes Lérins

Pierre ASCHIERI



Maire de Mouans-Sartoux

Jacques POUPLLOT



Maire de la Roquette-sur-Siagne

Gilbert PIBOU



Maire de Pégomas

Copie : Monsieur Thierry POLLET, Directeur Aéroport Cannes-Mandelieu.